

La pêche à la sole



Il existe une pêche qui passionne la côte ouest du département de la Manche depuis la nuit des temps. C'est celle pratiquée par les « bassiers », de Granville à Agon-Coutainville, qui vont débusquer le poisson plat, en particulier la sole, avec de curieux engins parfois montés sur roulettes pour rendre le trajet moins pénible.



La technique consiste à tirer en reculant, un râteau dont les dents, en pénétrant dans le sable, vont « lever » les soles. Ce râteau ne doit pas faire plus de 1,30 mètre de largeur. Les dents, espacées au minimum de 7cm, doivent être droites et ne pas accrocher le poisson (toute dent-hameçon est proscrite).

Il faut éviter de repasser sur les traces d'autres râteaux.



- 1 - Jacques (à gauche) sur le départ.
- 2 - Traces du passage d'un précédent pêcheur.
- 3 - Avec la pointe du Roc de Granville en toile de fond.
- 4 - Attraper la sole à la main sur le sec est relativement facile, mais dans l'eau, c'est une autre histoire !
- 5 - La sole commune (*solea solea*) vit sur les fonds sableux parfois caillouteux et encombrés de crépidules ; à marée basse, on en trouve aussi bien à sec que dans l'eau.

dans la région de Granville

*La prise s'exécute à la main,
ce qui demande un certain savoir-faire...*



6 - Dès qu'une sole est levée, il faut immédiatement stopper son râteau : soit la sole reste dedans, soit, parfois nerveuse, elle va s'enfouir à quelques mètres ; une nouvelle traque commence.

7/8/9 - Il faut alors la retrouver en fouillant délicatement à la main l'endroit supposé de son enfouissement, identifier le sens dans lequel elle se trouve, remonter très doucement vers la tête (la peau est rugueuse lorsque l'on va vers la tête), passer le creux de sa main sous la tête et serrer... si elle veut bien se laisser faire !



Après la pêche, les soles sont alignées et mesurées avec la règle CNPPM. Ce 5 mai 2004, à Saint-Martin-de-Bréhal, le temps n'est pas très beau : un fort vent d'ouest souffle et le baromètre affiche au plus bas. Une seule sole mesure les 24 cm réglementaires. Les autres, encore bien vivantes - la sole a la particularité de bien résister hors de l'eau - sont remises à la mer.



La marée de mai, d'habitude si passionnante, aura été « ratée » cette année. Rendez-vous en juin, septembre et octobre.



De temps à autre, un intrus côtoie les soles.

Photos : Daniel ANGELINI
Texte : Jean LEPIGOUCHET
Avec la participation de Jacques BOSQUET
FNPPSF

